



**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 19 mai 2023

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024*  
**« Tous aux Jeux » : lancement de la billetterie populaire de l'État**

**Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, annonce ce vendredi 19 mai 2023 le lancement de « Tous aux Jeux », la billetterie populaire de l'État pour les Jeux de Paris 2024.**

Grâce à l'achat de plus de 400 000 billets donnant accès aux épreuves des Jeux olympiques et paralympiques, l'Etat confirme son engagement à contribuer à l'engouement populaire autour de Paris 2024, en associant à l'événement la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap et leurs aidants ainsi que les agents publics particulièrement impliqués pour faire rayonner le sport français et assurer la réussite des Jeux.

Jamais un tel programme de distribution de billets n'avait été mis en place pour un événement sportif de cette ampleur. Ce dispositif inédit traduit l'ambition forte du Gouvernement d'ouvrir ces Jeux à tous les publics.

Ce programme porté par l'Etat, en coordination avec les acteurs mobilisés pour l'organisation des Jeux, notamment les collectivités territoriales, poursuit un objectif : garantir leur accessibilité au plus grand nombre. « Tous aux Jeux » assume, enfin, une vocation éducative et de promotion des disciplines olympiques et paralympiques dans leur diversité, avec un accent majeur placé sur les épreuves paralympiques dans le cas des places attribuées à la jeunesse, qui représentent près de 260 000 des 400 000 places destinées aux jeunes.

En ouvrant massivement l'accès aux Jeux Paralympiques, organisés du 28 août au 8 septembre 2024, l'État choisit donc de permettre à plus de 200 000 jeunes de découvrir sur leur temps scolaire ce rendez-vous sportif spectaculaire, porteur de valeurs de diversité et d'inclusion, et nécessaire pour accompagner le changement de regard de la société sur le handicap.

*« Notre objectif est simple : permettre aux jeunes, aux héros du quotidien du monde sportif, à des agents du service public et fonctionnaires d'Etat, ainsi qu'à des publics défavorisés ou trop souvent éloignés des grands événements sportifs de partager le bonheur de vivre les Jeux en France, en s'émerveillant de la diversité de leurs épreuves et des exploits extraordinaires dont ils sont toujours la scène. En 2024, à Paris et dans toutes les régions de France, retrouvons-nous ... « Tous aux Jeux ! » »*

Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

**Détails de la répartition :**

401 220 billets seront offerts par l'État pour les différentes épreuves des Jeux olympiques (100 700 billets) et paralympiques (298 600 billets) ainsi que pour les cérémonies d'ouverture (1 920 billets). **Quatre publics pourront bénéficier de cette billetterie populaire :**

- **La jeunesse (258 800 billets)**

La billetterie populaire mise en place par l'Etat mettra en œuvre un large programme d'engagement à destination des élèves scolarisés dans toutes les écoles de France métropolitaines et d'outre-mer, du CM1 à la Terminale. Des billets seront également offerts à des jeunes défavorisés, protégés par l'Aide

sociale à l'enfance ou bénéficiant d'un programme d'accompagnement pour les vacances (dispositifs « quartiers d'été » et « colos apprenantes » par exemple), ainsi qu'à des jeunes s'illustrant de manière exemplaire par leur engagement citoyen ou associatif ainsi qu'à des étudiants boursiers.

- **Les bénévoles du mouvement sportif (100 100 billets)**

Parce qu'ils sont essentiels à la vitalité du sport français le deuxième public cible est celui des bénévoles du mouvement sportif, avec plus de 100 000 billets, dont environ 70 000 billets distribués directement via les fédérations sportives agréées par le ministère ou affiliées au comité national olympique sportif français (CNOSF). Ce nombre important de places entend valoriser à la fois l'engagement des bénévoles pour l'événement exceptionnel que représentent les Jeux de Paris 2024, et leur investissement au quotidien dans l'ensemble de nos clubs amateurs. Ces billets bénéficieront à des bénévoles quel que soit leur rôle pour le sport : éducateur, dirigeant, entraîneur, arbitre, etc. Dans ce cadre, le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques dotera également de billets les clubs participant au programme « Clubs Inclusifs » du Comité Paralympique Sportif Français, avec l'objectif de former 3 000 nouveaux clubs sportifs à l'accueil de pratiquants en situation de handicap avant les Jeux de Paris.

- **Les personnes en situation de handicap et leurs aidants (17 400 billets)**

Le programme de l'Etat permettra également d'offrir des places pour les Jeux à des personnes en situation de handicap et à leurs aidants. Il s'appuiera pour cela sur les Etablissements et Services Médico-Sociaux, sur le mouvement parasportif et sur de grands réseaux associatifs. Cette démarche s'inscrit également dans le sens d'une pleine reconnaissance du rôle majeur que jouent les aidants dans notre société, et confirme l'engagement de l'Etat à garantir l'inclusion de tous les publics à la grande fête populaire que doivent être les Jeux de Paris 2024.

- **Les agents publics relevant des catégories B et C (24 920 billets)**

Enfin, compte-tenu de leur très fort engagement dans la réussite du projet, les agents de l'Etat des catégories B et C associés directement à la préparation ou à la livraison des Jeux pourront eux-aussi bénéficier de places offertes via la billetterie populaire de l'Etat. L'affectation des billets commencera à partir du printemps 2024, après une phase de sélection des bénéficiaires qui sera déclinée au sein de chaque administration. Les bénéficiaires sélectionnés pourront obtenir leurs billets électroniques dès juin 2024 sur l'application pour smartphone Paris 2024.

**« Tous aux Jeux » une identité graphique pour tous :**

Le programme de « billetterie populaire de l'Etat » sera doté d'une identité visuelle dédiée sous la forme du logo « Tous aux Jeux » :



Ce logo sera présent sur l'ensemble des supports de communication du programme. Il pourra se décliner pour accompagner plus spécifiquement la billetterie mise en œuvre pour certains publics.

Service presse de Amélie Oudéa-Castéra  
Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques  
Tél : 01 40 45 92 04  
Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr